

projetés sur le sol. Le mécanicien se plaint de douleurs internes et son état est alarmant.

Les voyageurs ont été simplement contusionnés grâce à la précaution de n'avoir pas pris place dans les wagons de tête qui ont été réduits en miettes.

L'assassin de la femme coupée en morceaux

LYON. — On a arrêté aujourd'hui un individu du nom de François Meunier, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de la femme coupée en morceaux, dont les membres furent retrouvés dans le Rhône il y a deux mois.

Meunier, condamné aux travaux forcés par les assises de la Haute-Loire en 1888, s'était, une première fois, évadé de la Guyane et, après mille péripéties, il était rentré en France où, sous le nom de Morelli, il se fit condamner en 1895 à la rélegation perpétuelle.

Renvoyé à la Guyane, Meunier trouva moyen de s'évader une seconde fois.

Ses réponses embarrassées font présumer qu'il serait l'auteur du crime dont on l'accuse.

Le recensement

MARSEILLE. — Les résultats officiels du recensement de Marseille sont intéressants, car ils résolvent en notre faveur la question de la deuxième ville de France. En effet, le recensement accuse à Lyon une population de 453,145 habitants. Marseille, qui comptait, en 1896, un total général de 447,344 habitants, a brusquement progressé dans ces cinq dernières années au point d'atteindre un total de 494,769 habitants, soit une augmentation de 47,425.

La différence entre Lyon et Marseille est de 41,624 âmes en notre faveur. J'ajoute que le reste de l'arrondissement de Marseille accusant une population de 41,000 habitants environ, le total dépassera 500,000 âmes, ce qui nous donne une sixième circonscription législative pour les prochaines élections générales.

Argus.

41^e Compte rendu de l'« Equitable »

La Compagnie d'assurances sur la vie, l'Equitable des Etats-Unis, vient de publier le compte rendu de son 41^e exercice.

Nous y relevons les quatre points suivants qui nous semblent d'une importance capitale et qui sont réellement la caractéristique de cette Compagnie.

1^o La progression sage et méthodique de ses affaires nouvelles;

2^o L'augmentation notable de son « Excédent » d'actif ou « Surplus » qui continue à être supérieur à celui de n'importe quelle autre Compagnie au monde (plus de 342 millions de francs);

3^o L'importance exceptionnelle du montant des bénéfices distribués, en espèces, aux assurés en 1900 (plus de 48 millions de francs);

4^o Et enfin, comme contre-partie, tout à fait topique, aux plus-values des différents chapitres de son bilan, une sérieuse diminution sur ses frais généraux.

Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention du public sur la composition tout à fait exceptionnelle du Conseil d'administration de l'Equitable, dont les membres appartiennent aux plus hautes personnalités de tous les mondes. La fortune privée des 52 membres de ce Conseil représente environ 10 milliards de francs, et les capitaux d'affaires réunis des grands établissements qu'ils administrent sont estimés à 100 milliards de francs.

Depuis sa fondation, il a été souscrit à l'Equitable le chiffre énorme et sans précédent de 18 milliards et demi d'assurances, soit une moyenne annuelle de 450 millions d'affaires nouvelles.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction générale de l'Equitable, pour la France, dans ses immeubles, numéros 36 et 36 bis, avenue de l'Opéra, Paris.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton : MONSIEUR TRÉFLE.

LES THÉÂTRES

Opéra : Le Roi de Paris, opéra en trois actes, de M. Henri Bouchut, musique de M. Georges Hüe.

Pour obéir aux règlements de l'Institut, l'Opéra a joué hier le Roi de Paris qui, d'ailleurs, je suis heureux de l'annoncer, a été très bien accueilli.

On sait que notre première scène lyrique est tenue de représenter de temps en temps un ouvrage en deux ou trois actes d'un Prix de Rome officiellement désigné. Cela, j'imagine, afin de faciliter la carrière de quelques jeunes musiciens. Et voici ce qui arrive : M. Georges Hüe, l'auteur du Roi de Paris, a obtenu son prix en 1879. Il a dû, par conséquent, attendre vingt-deux ans avant de débiter sérieusement au théâtre, car je ne compte pas comme un début sérieux le petit opéra-comique les Pantins, qui, couronné au concours Crescent, fut donné en 1881 à la salle Favart. Il faut avoir, en vérité, une âme fortement trempée pour ne pas être découragé par un tel « encouragement ». Notez que M. Hüe n'a pas à se plaindre. Vingt-deux ans d'attente, c'est un minimum. M. Théodore Dubois a, lui aussi, patienté pendant vingt-deux ans avant de faire jouer dans les mêmes conditions la Farandole, et le stage de M. Bourgault-Ducoudray, pour Thamar, fut de vingt-neuf ans pleins. Se produisant à pareille échéance, les libéralités de l'Académie des beaux-arts perdent un peu de leur prix.

Par bonheur, M. Georges Hüe n'est pas resté inactif depuis le moment, déjà lointain, où il a quitté la classe de Reber au Conservatoire. Il a travaillé sans hâte et avec réflexion, mettant aux moindres choses un soin, une recherche extrêmes. Outre sa partitionnette des Pantins, sur laquelle je n'ai pas à revenir, il a écrit pour le concours du Conseil municipal, dont il est lauréat, Rubenzahl, une légende symphonique d'inspiration distinguée; pour la féerie de la Belle au bois dormant, une suite de morceaux d'orchestre délicats et jolis et diverses pièces instrumentales et vocales de fin et curieux sentiment. Ce que je connais de lui me le montre comme un compositeur de charme, un élégiaque, un rêveur et je ne m'explique pas les raisons auxquelles il a pu céder en choisissant le poème du Roi de Paris qui, à mon sens, s'accorde mal avec son tempérament et que je résumerai au plus bref.

On nous y fait voir d'abord les ligueurs qui, le verre en main, attablés au cabaret, conspirent contre Henri III et acclament le duc de Guise. Celui-ci hésite à accepter d'être leur chef, car il aime Jeanne de Noirmoutiers et en est aimé. Elle va le détourner de la dangereuse entreprise quand se soulève, aux sons du tocsin, la ville entière. Bataille donc et que périsse le Roi et que triomphe la Ligue! Au Louvre, à présent, tandis que les seigneurs jouent aux dés ou au bilboquet, Longnac le Gascon se vante d'être

le rival du duc de Guise. Henri III le déconseille naturellement d'aimer Mme de Noirmoutiers, mais l'engage vivement à l'enlever au duc, son ennemi. Longnac, cependant, n'obtient d'elle qu'un refus et, comme il veut la violenter, elle le frappe de son gant au visage. Dans la rue, on crie : « Vive Guise! à mort le Roi! et la Cour s'enfuit au château de Blois. Là, on danse menuets, pavanes et sarabandes et, en même temps, bien que le Roi de France et le Roi de Paris semblent d'affectueux alliés, on prépare l'assassinat du duc de Guise. Jeanne s'en doute et en avertit son amant qui refuse de prendre garde et qui est tué de la façon que vous connaissez.

Je n'insiste pas sur les défauts de ce livret. Il ne précise aucun des caractères de ses personnages et réduit aux menues proportions d'une historiette cette immense et sombre intrigue de la Ligue, à mon avis d'ordre trop essentiellement politique pour pouvoir fournir le sujet d'un opéra, d'un drame lyrique attachants. Je préfère dire tout de suite que M. Georges Hüe, avec beaucoup d'adresse, s'est tiré à son honneur de la difficulté qu'il a dû éprouver en voulant donner de la vie, du mouvement à un poème de forme et d'esprit si peu nouveaux; à une pièce si mal appropriée, je le répète, à sa nature. En possession d'un très réel, très sérieux talent, il a su, à l'aide de thèmes bien choisis et nettement dessinés, bâtir une partition sinon absolument originale et hardie — la pièce même s'y opposait — du moins hautement estimable, de tenue solide, d'intérêt suffisamment soutenu et d'évidente musicalité. Ces thèmes qu'il a rappelés d'acte en acte parfois sans rien changer à leur physionomie, parfois en en variant les rythmes, s'appliquent assez spécialement aux différentes figures de l'œuvre, tels ceux du roi Henri III, tantôt mélancolique, tantôt gai, et du duc de Guise, tantôt martial, tantôt passionné, qui apparaissent sous le plus grand nombre d'aspects et que l'auteur expose l'un après l'autre, dès les premières mesures du prélude, les faisant suivre du motif de Paris, celui-là aussi un des matériaux importants dont M. Hüe s'est servi. Par ses procédés de développement, par la couleur de son instrumentation, par mille détails prouvant son sûr métier, ce compositeur se rapproche un peu, dans les pages qu'il vient d'écrire, de M. Saint-Saëns, le Saint-Saëns d'Ascanio. Et jusque dans le petit ballet où sont si habilement pastichés les anciens airs de danse, il affirme sa parenté avec le glorieux maître. Cela suffit, je pense, à témoigner de sa valeur. Pour me résumer d'un mot, je crois que, quand M. Georges Hüe se présentera au théâtre muni d'un bon livret correspondant à son tempérament, il ne tardera pas à y conquérir une place digne du mérite qu'il a montré jusqu'à présent.

Bien traité par le public qui l'a applaudi, il a été gâté par le directeur de l'Opéra, qui lui a généreusement donné pour son duc de Guise M. Delmas. Car, n'est-il pas vrai que, à lui seul, un pareil interprète à qui va la juste admiration des artistes et des foules, soit préférable à toutes les surprises de la mise en scène? Et c'est M. Vaguet qui, de sa voix claire de bon ténor, chante Henri III. Et c'est M. Noté qui, avec sa rudesse habituelle, joue le capitaine Longnac. Et c'est Mme Bosman qui, non sans grâce, personnifie Jeanne de Noirmoutiers. Et enfin, c'est M. Mangin qui conduit l'orchestre.

On a achevé la soirée par la Korrigane, où Mlle Zambelli, si légère et si vive, a remporté son succès coutumier.

Alfred Bruneau.

LA SOIRÉE

Le Roi de Paris est en trois actes et quatre tableaux. Au premier tableau nous sommes au cabaret de maître Corbant — maître Corbant sur un arbre perché — où les ligueurs chantent, le verre en main :

Henri III et ses mignons
Sont de jolis compagnons
Aimant fort le bien des autres
Et disant leurs patenôtres
D'une plaisante façon!

Joli décor, d'une très fidèle reproduction, et costumes du temps tout à fait impeccables. La pièce ne comportait pas, du reste, une fastueuse décoration, et Gailhard, le maître metteur en scène, s'est rattrapé en reconstituant avec la plus scrupuleuse exactitude l'époque si curieuse et si pittoresque où se passait l'action.

Rien d'amusant, par exemple, comme le décor du deuxième acte, qui représente le cabinet du Roi, au Louvre. Des jeunes seigneurs sont réunis : les uns jouent aux cartes, d'autres font des armées. Un jeune page joue au bilboquet. Gaston de Longnac, un des favoris d'Henri III, chante en s'accompagnant sur un luth. C'est une évocation tout à fait charmante de cette Cour frivole et légèrement dissolue.

Le troisième acte se passe au château de Blois. Décor sévère cadrant très bien avec le drame qui va s'y accomplir. C'est là, en effet, que le duc de Guise est assassiné. Il tombe mort sous les yeux des spectateurs, et la pièce se termine sur le mot historique de Henri III : Qu'il est grand! Jamais il ne m'a paru si grand!

Capoul a été, dans cette belle et véridique mise en scène, le collaborateur de son directeur et ami Gailhard, et la façon dont la pièce est montée leur fait grand honneur à tous deux. Les répétitions du Roi de Paris ont marché très rondement. Quant aux répétitions d'orchestre, elles ont été aussi très faciles, grâce à l'heureuse idée de l'excellent chef d'orchestre Mangin qui a fait lire tout d'abord par ses artistes les thèmes importants, ce qui a puissamment servi à rendre tout de suite l'exécution remarquable.

M. Georges Hüe, l'auteur de la musique, est né en 1850. Ce n'est donc plus tout à fait un jeune homme. Mais bah! comme disait Dumas, on est jeune tant qu'on n'a pas été joué, et surtout joué à l'Opéra!

Un Monsieur de l'Orchestre.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui :
A l'Opéra-Comique, 1 heure précise, répétition générale de l'Ouragan, drame lyrique en quatre actes d'Emile Zola, musique d'Alfred Bruneau.

Ce soir :
Au Nouveau-Théâtre, à 8 heures précises, représentation organisée par l'École supérieure du commerce au profit des pauvres du onzième arrondissement.

A la Comédie-Française, on a commencé hier les répétitions du Bonheur qui passe, comédie en un acte de M. Auguste Germain, avec la distribution suivante :

Paul MM. Henri Mayer
Benjamin Ravet
Gipry Mmes Muller
Lilette Geniat

M. Leloir est chargé de la mise en scène.